

Paris, le 1<sup>er</sup> février 2007

Monsieur Nicolas SARKOZY  
Ministre d'Etat  
Ministre de l'Intérieur et de  
l'Aménagement du Territoire  
Ministère de l'Intérieur et de  
l'Aménagement du Territoire  
Place Beauvau  
75800 PARIS Cedex 08

**Par Porteur**

Monsieur le Ministre d'Etat,

Nous avons eu confirmation par vos services qu'une opération de contrôle d'identités mobilisant les forces de l'ordre s'est déroulée dans la soirée du mardi 30 janvier 2007 à Paris, place de la République. Plusieurs arrestations s'en sont suivies.

Cette opération a eu lieu à l'endroit et au moment mêmes où les Restaurants du Cœur organisent, comme tous les mardis soir depuis des années, une distribution de repas chauds à laquelle se rendent plusieurs centaines de personnes démunies, parmi lesquelles se trouvent probablement un certain nombre d'étrangers en situation irrégulière.

Ces faits, bien évidemment, nous choquent profondément et sont l'objet de ce courrier.

Le premier engagement de la charte des bénévoles des Restaurants du Cœur s'intitule « *Respect et solidarité envers toutes les personnes démunies* ». Cet impératif ne se limite pas aux seuls citoyens français mais s'applique à toutes les personnes présentes sur le sol français, indépendamment de leur situation administrative.

Les Restaurants du Cœur ont toujours fait le choix d'ouvrir leurs portes à tous ceux qui sont dans la détresse, de leur venir en aide et de les protéger, quels que soient leur origine ou leur statut. C'est là notre raison d'être.

Les Restaurants du Cœur ont toujours considéré que leurs centres d'accueil constituaient des refuges où les personnes les plus fragiles pouvaient trouver chaleur et réconfort, en toute circonstance.

Ce type d'opérations de police aux abords de nos lieux de distribution s'avère clairement incompatible avec l'action humanitaire. Une telle pratique empêcherait tout lien de confiance entre les personnes accueillies et les bénévoles. Elle jetterait une suspicion inadmissible sur notre association et mettrait rapidement en grand danger les milliers de personnes auxquelles nous portons quotidiennement un secours quasi vital.

Nous ne l'acceptons pas. Nous ne l'accepterons jamais.

Sans condamnation officielle de votre part, cette opération du 30 janvier 2007 serait ressentie comme une provocation par tous les bénévoles des Restaurants du Cœur, et plus généralement par toutes les associations oeuvrant dans le même domaine, alors même qu'ils accomplissent une mission de service public en accompagnant les personnes migrantes et en subvenant à leurs besoins. En outre, quelle serait la crédibilité de notre pays en terme d'aide internationale aux réfugiés et d'ingérence humanitaire, si de telles pratiques étaient tolérées sur notre territoire ?

La fin ne saurait justifier les moyens. Les Restaurants du Cœur s'opposent à toute intervention dans l'accomplissement de leurs missions.

Il nous a été dit qu'il s'agissait là d'un effroyable concours de circonstances et nous espérons que des consignes claires seront prochainement données pour qu'il ne se reproduise pas.

Dans l'attente d'une réponse rapide de votre part, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre d'Etat, à l'expression de notre haute considération.



Olivier BERTHE  
Président